



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021
PARTOUT OÙ LA NATURE A BESOIN DE NOUS



EDITO



L'année 2021 ...

Année mémorable où la pandémie historique, provoquant de nombreuses prises de recul, voire prise de conscience de l'urgence de la transition écologique que nos plus anciens dénoncent depuis le siècle dernier, signe un tournant pour France Nature Environnement Loire.

En effet, de nouveaux statuts voulant impulser une gouvernance partagée, plus participative, a vu le jour. Ce n'est donc, non plus un président, un bureau et un conseil d'administration qui prennent des décisions mais un conseil d'administration représenté par un conseil collégial de trois membres qui oriente nos engagements, l'activité des salariés et bénévoles, dans un souci de mise en œuvre de l'intelligence collective au service de la nature.

Notre projet associatif 2020-2025 se déploie, collant au mieux à l'actualité

- Sensibiliser les publics à l'état d'urgence environnementale et climatique,
- Se positionner dans le débat public et communiquer,
- Préserver et restaurer la biodiversité en s'appuyant sur la veille écologique,
- Développer la base citoyenne et dynamiser la vie associative.

Malgré l'incertitude et l'évolution politique de notre Région en particulier, nous gardons une position centrale dans l'accompagnement des décisions environnementales du département.

Que ce rapport d'activités 2021 permette à chacun de se retrouver quelque part, que salariés, stagiaires, bénévoles des associations fédérées et de FNE Loire en soient ici récompensés par la synergie fructueuse à laquelle il participe.

Poursuivons, améliorons encore cette coopération afin de créer le futur que vous voulons.

Nous avons besoin de vous.

Solidairement vôtres.

Dominique Dos Santos, Isabelle Hanicotte-Dufix, Bruno Lemallier



SOMMAIRE



04

Notre Fédération

10

Notre année 2021

12

Nos actions

14

Démocratie et écologie

17

Stopper l'érosion de la biodiversité

28

Changer de modèle de développement

32

Communication

34

Nos finances

NOTRE FÉDÉRATION

France Nature Environnement est le **premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France**. Depuis 50 ans, **nous défendons la nature et promouvons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant**. Pour cela, nous nous appuyons sur une **connaissance fine des enjeux environnementaux** et de leurs interactions ainsi que sur un **ancrage territorial fort**. L'efficacité de notre action repose sur une organisation et un fonctionnement démocratique exigeants. France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous sommes **porte-parole d'un mouvement de 9 087 associations**, regroupées au sein de 46 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.





Fondée en 1968, France Nature Environnement **se bat pour la protection de la nature et de l'environnement. Reconnue d'utilité publique en 1976**, France Nature Environnement est signataire du **contrat d'engagement républicain**.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

AU NATIONAL

- Une association créée en 1968
- La fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE).

46 

associations adhérentes

DE 5800

associations affiliées

dans toute la France, métropole et outre-mer

Vigie de l'environnement

896 358

militant·es
dans toute la France,
métropole et outre-mer



236

instances contentieuses
en justice, avec 86 % de taux
de réussite (en 2019)



20%

des réserves naturelles
du pays sont gérées par des associations
France Nature Environnement



DE 6000

Utilisateurs de Sentinelles
de la Nature

DE 10 000

signalements

Une association reconnue

NOS VALEURS

fédéralisme citoyenneté
humanisme solidarité

- Reconnue d'utilité publique depuis 1976 indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux.
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente



Détentrice de l'agrément **association de protection de la nature et de l'environnement** du ministère de la Transition écologique et solidaire



Agréée ESUS
(entreprise solidaire d'utilité sociale)



Labellisée Don en Confiance

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

AU RÉGIONAL

176
associations fédérées

QUI SOMMES-NOUS ?

France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous réunissons 11 fédérations départementales qui fédèrent 300 associations et 3 associations régionales qui partagent nos préoccupations. Ensemble, nous poursuivons le même objectif : protéger la nature et l'environnement en portant avec puissance la parole des 54 000 individus qui la composent. Nous sommes agréés pour la protection de la nature et reconnus d'utilité publique depuis 1984 par décret en Conseil d'État.

NOS ACTIONS

MOBILISER : Nous faisons résonner la voix des associations de protection de la nature et de l'environnement en les réunissant dans un même mouvement. Au quotidien, nous donnons la possibilité d'agir à toutes les personnes voulant s'impliquer dans la cause environnementale. Nous encourageons les lanceurs d'alerte à travers notre dispositif Sentinelles de la Nature.

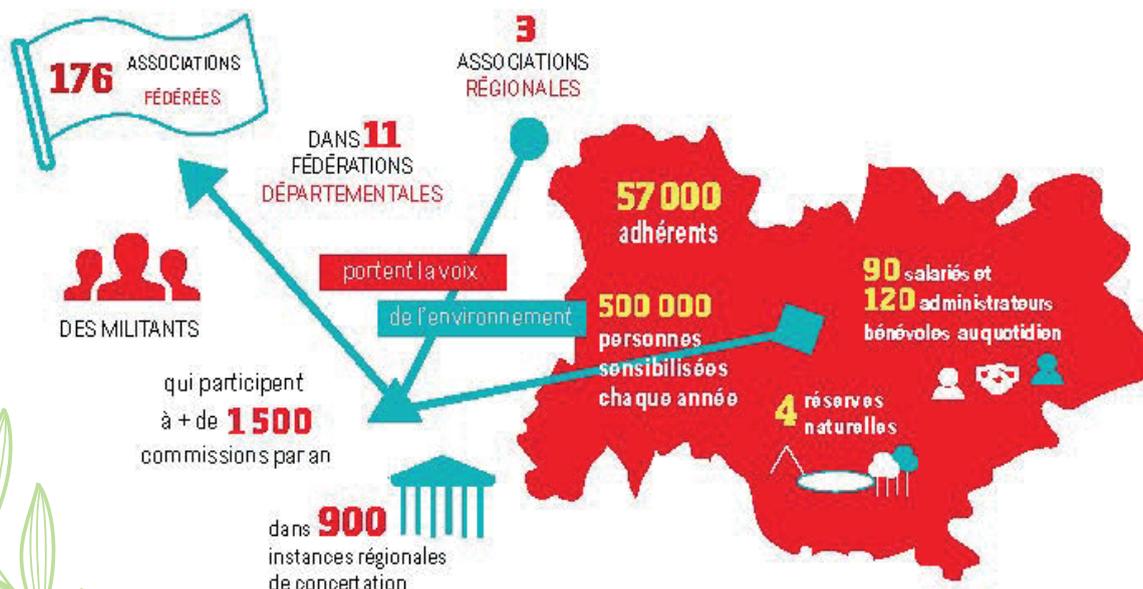
CONVAINCRE : Nous plaidons la cause de la nature auprès des décideurs politiques en alertant et en proposant des solutions concrètes pour accélérer la transition écologique. Nous sommes pour cela présents dans les grandes instances de concertation.

DÉFENDRE ET PROTÉGER : Pour faire face à l'urgence climatique et aux atteintes à l'environnement, nous sommes présents quotidiennement sur le terrain. S'il le faut, nous défendons l'environnement devant la justice. Nous gérons également plusieurs sites naturels nous permettant d'étudier et protéger ces espaces sensibles.

COMPRENDRE ET TRANSMETTRE : Pour mieux protéger nos biens communs, il est indispensable d'en saisir la complexité. Nous menons ainsi des études terrain et analysons l'état de la biodiversité grâce à notre expertise interne.

Nous transmettons ensuite nos connaissances et nos solutions pour que chacun, à tout âge, puisse détenir les clés du débat environnemental.

QUELQUES CHIFFRES :



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

LOIRE

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de la Loire (FRAPNA Loire) voit le jour en 1984 d'une volonté commune des associations de protection de la Nature du département d'harmoniser leurs actions en se regroupant au sein d'une fédération. Devenue France Nature Environnement Loire (FNE Loire) en 2019, notre association conduit des actions de protection de la faune et de la flore, des milieux naturels et de l'environnement. Son projet associatif, décliné en plan d'actions, guide le quotidien des bénévoles et des salariés.

Connaître, préserver et valoriser les milieux naturels

Nos écosystèmes constituent un patrimoine précieux mais fragile. Nous agissons en protégeant les espèces, en réalisant des suivis scientifiques et des inventaires faunistiques et floristiques.

Restaurer les écosystèmes pour maintenir la biodiversité

Ceci se fait notamment par la réhabilitation et la gestion de sites de nature, la mise en place de sentiers... La création de l'Écopôle du Forez est un exemple de réhabilitation et une réussite pour le tourisme de nature dans notre département. La gestion, avec le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) de la Réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire, permet de préserver un milieu emblématique aux portes de Saint-Etienne.

Veiller

Pollutions, dégradations de notre environnement et du patrimoine naturel : nous proposons des alternatives pour l'aménagement et le développement de notre territoire au sein de commissions et d'instances officielles. Enfin, nous portons des contentieux quand le dialogue est rompu.

Éduquer à la nature et à l'environnement

FNE Loire a sensibilisé près de 20 000 personnes en 2021, dont 19 000 enfants sur le département de la Loire.

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Président d'honneur : Raymond FAURE
Co-Présidents : Jean-Jacques COGNARD
Co-Présidents : Isabelle HANNICOTTE-DUFIX
Co-Présidents : Bruno LEMALLIER
Secrétaire : Dominique DOS SANTOS*
Trésorière : Josy DEFOUR*
Patrick BALLUET
Yvonne BARRET**
Jacquy BORNE
Philippe COCHET
Eliane COGNARD**
Jean-Luc COMETTI
Hervé CUBIZOLLE
Gérard GAULE

Jean-Pierre CHENEVAT
Alain BONARD
Bernard GRIMBERT
Véronique GUILLAUME
Isabelle HANICOTTE-DUFIX
Bruno LEMALLIER
Emmanuel MAURIN
Christiane PARET
Jacques PETIT
Philippe PEYROCHE**
Bernard SCHUMMER

* membres du Bureau
** membres du Bureau élargi



20 associations
adhérentes
450 adhérents



32 salariés
13 hommes
19 femmes



20 223
personnes
sensibilisées

380 000
données naturalistes



165
commissions
consultatives

commissions
consultatives



www.fne-aura.org/loire

L'EQUIPE SALARIEE



Christophe DUMAS, directeur général

Pôle administratif

Isabelle GERMANAZ, secrétaire / ressource humaines
Corinne DI DONATO, comptable

Pôle Conservation

François JEANNE, conservateur de la RNR des Gorges de la Loire
Ludovic TAILLAND, conservateur de l'Écozone du Forez/responsable du pôle Conservation
Kévin MARIE-LOUISE-HENRIETTE, chargé de mission SOS Nature et ABC
Florent PORTALEZ, chargé de mission JEVI
Héloïse RISSELIN, chargée de mission jardins, espaces verts, infrastructures
Diane CORBIN, cheffe de projets / adjointe au conservateur de l'Écozone
Mélanie HIGOA, chargée de mission patrimoine naturel et mammifères
Émilie JOLY, chargée de mission milieux naturels, mares et ABC SEM
Mickaël VILLEMAGNE, chargé de mission patrimoine naturel et mammifères
Sophie ROY, chargée d'Étude Flore- Habitats et gestion différenciée

Pôle juridique

Tristan RICHARD, juriste/chargé de mission Eau et Sentinelles de la nature

Pôle Tourisme

Richard BIO, chargé d'accueil Réserve - cartographe
Katia MOREAU, accueil Écopôle du Forez

Pôle Education

Fabien BONNISSOL, responsable Pôle Education
Julie COTTE-ROSIK, éducatrice à l'environnement
Marion CRÉGNIOT, éducatrice à l'environnement
Thomas VANDECANDELAERE, éducateur à l'environnement
Caroline GAYET, éducatrice à l'environnement
Eric GALICHET, éducateur à l'environnement
Sarah SCARWELL, éducatrice à l'environnement
Isabelle CORMARY, éducatrice à l'environnement
Mélody ESNARD, éducatrice à l'environnement
Claire SOUBEN, éducatrice à l'environnement

Pôle Communication

Sylvia POL, chargée de mission partenariat et communication
Véronique MICHEL, infographiste webmaster
Lisa MAZUR, infographiste webmaster

Pôle Entretien

Jean-Louis NICOLAS, entretien extérieur Écopôle du Forez
Thibaud MEUNIER, entretien extérieur Écopôle du Forez
Dalila LAHCEN, entretien intérieur

Pôle Innovation

Alain GIRARD, chargé de mission partenariats
Sylvie ROY, chargée de mission partenariats

STAGIAIRES

Abdelnohaimen CHAMKHI,
Adèle MOULIN,
Alexiane SIMOND,
Axel CIZERON,
Bastian CAILLOU,
Camille MSIKA,
Clément BASTIN,
Déborah LOPES,
Gaëtan GRIOT,
Héloïse CARRAS,
Hugo CHOUVELON,
Jeanne FRICHET,
Jonas BAYET,

Matthias POULAT,
Maxime DEFOUR,
Nathanaëlle BOYER,
Ophélie CHARLES,
Orane DARONNAT,
Saint-Jean-Joël ZANNOU,
Sarah DUPASQUIER,
Simon MANEVAL,
Sylvaine BOUDEAU.



VOLONTAIRES SERVICES CIVIQUES

KERDRAON Thibault,
PRUDHOMME Estelle
ROCHE Jérémy
BERLIER Eva
ANDRE Eloïse
TAILLEFESSE Cécile
BROUCHOT Daphné
GIRARD-ANG Thaïs
AMOROS Loanne
VIANNAY Lisa
DEMAIMAY Brice
VACHERON Clara
GILLIER Manon



CODERST

Commission consultative départementale qui délibère sur convocation du préfet pour lui donner des avis concernant certains projets et lui permettre de prendre les actes réglementaires ad hoc. Les avis du CODERST n'ont aucune valeur décisionnaire. Cela concerne notamment les actes de police administrative des installations classées

CDPENAF

Elle peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles forestières et à vocation ou à usage agricole, ainsi que sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces. Elle émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.

CDSEM

Le Conseil de développement constitue un espace de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens. Il contribue à enrichir les politiques publiques locales. La pluralité des angles de vue qui s'expriment en leur sein garantit la richesse des positions qu'il porte. Les domaines d'intervention : élaboration du projet de territoire, avis PLUI, promotion du développement durable dans les politiques locales (Agenda 21, PADD, PCAET).

CDOA

Commission consultative qui est chargée de la mise en œuvre de politiques départementales (projet agricole départemental). Elle rend un avis sur des dossiers (structures, installations...) et sert d'instance de concertation et d'orientation.

CLE

C'est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE. Sa composition fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Elle définit des axes de travail, recherche les moyens de financement et organise la mise en œuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, anticiper et résoudre les conflits d'usage.

NOTRE
20

QUE SIGNIFIE...

CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture

CDSEM : Conseil de Développement de Saint-Etienne Métropole

CLE : Commission Locale de l'Eau

CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

COMINA : COMmission des Mlieux Naturels Aquatiques

COPILOTAGE : COMité de PILOTAGE

CSS : Commission de Suivi des Sites

DOCOB : DOCUment d'OBJECTIFS

PLU : Plan Local d'Urbanisme

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SCOT

Document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il traite les questions de la consommation des espaces, de la répartition des commerces et services, des performances énergétiques, de la diminution des déplacements et émissions de gaz à effet de serre, de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

COMINA

Commission chargée de proposer les orientations de protection et de gestion des milieux naturels aquatiques à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Elle est consultée sur les projets de schémas départementaux de vocation piscicole. Elle peut être consultée sur le SDAGE et les SAGE, ainsi que sur le programme d'intervention de l'agence de l'eau et plus largement sur toute question relative aux milieux naturels aquatiques dans le bassin.



165

Commissions

CDNPS

Le rôle d'instance consultative chargée d'émettre des avis est exercé par les formations spécialisées. La commission se réunit en 6 formations spécialisées : de la nature, des sites et des paysages, de la publicité, des carrières, de la faune sauvage captive, des unités touristiques nouvelles.

CONTRATS DE RIVIÈRES

Outil de gestion territoriale de l'eau. Il résulte d'une volonté politique locale et n'est pas imposé par l'Administration. C'est un outil de programmation quinquennale d'actions multi-thématiques (lutte contre la pollution domestique, gestion de la ressource en eau, restauration des milieux, animation, tourisme...) à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent. Il permet la mise en œuvre d'une organisation collective entre les acteurs de l'eau sur le territoire concerné et la pérennisation d'actions coordonnées dans le domaine de l'eau.

COPIL Natura 2000

Organe officiel de concertation et de débat, le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions définies dans le DOCOB. Le réseau Natura 2000 consiste en un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites, dont 21 dans la Loire.

PLU

Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme organise le cadre de vie. Il dessine le visage de la ville de demain en conciliant les intérêts communaux et ceux de l'agglomération. Il contient notamment le projet d'aménagement et de développement durable qui « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ».

CSS

Instance d'information et de concertation autour des sites industriels à risque, pour favoriser l'échange et l'information de proximité. Ces commissions ont pour mission de veiller au bon fonctionnement des installations de traitement et d'être le relais entre l'exploitant et les populations vivant sur la zone sur laquelle se trouve l'installation.

ANNÉE

21

NOS ACTIONS

DÉMOCRATIE ET ÉCOLOGIE

p. 14

STOPPER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

p. 17

CHANGER DE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

p. 28

COMMUNICATION

p. 32

NOS PARTENAIRES

p. 33



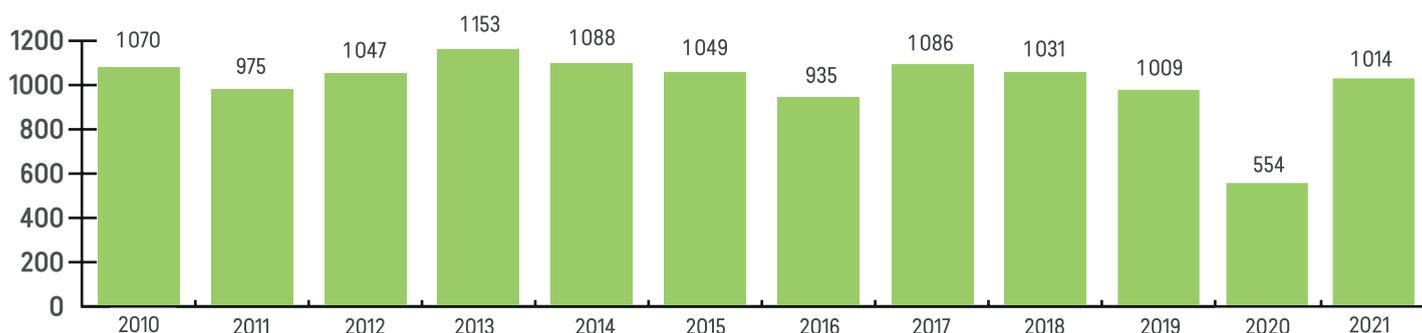
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET FORMATION

FNE Loire est agréée au titre du code de l'éducation pour apporter son concours au service public de l'Éducation Nationale dans l'Académie de Lyon. Elle l'est aussi en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire. Nos projets éducatifs visent à promouvoir l'éducation à l'environnement, partout, pour tous et à tous les âges de la vie, pour faire naître et développer une prise de conscience environnementale chez chacun.

Évolution quantitative sur plusieurs années

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire, les confinements et les fermetures des établissements éducatifs, l'activité éducative de FNE Loire est revenue au niveau des années antérieures.

En effet, après une baisse de 50% de son activité en 2020, l'équipe pédagogique de FNE Loire a réalisé 1014 interventions en 2021 et ce, malgré nos craintes de nouvelles perturbations liées à la COVID 19.



Les publics

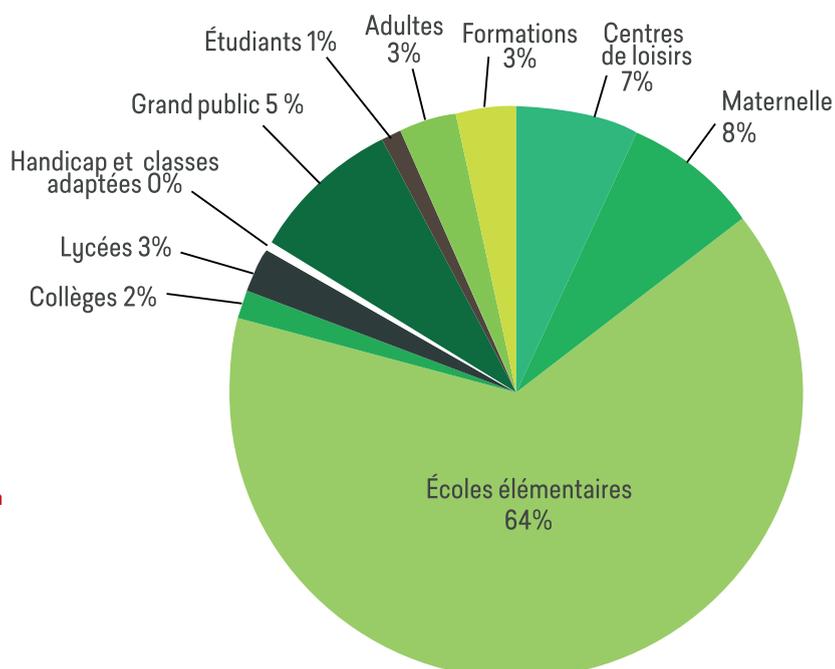
64 % des animations s'effectuent auprès des élèves des classes du CP au CM2 des écoles élémentaires. Les interventions en classes de maternelle et auprès du grand public représentent chacune 8 % de notre activité et 7 % auprès des enfants des centres de loisirs. 78 % de notre activité éducative se fait en milieu scolaire.

L'équipe de FNE Loire a réalisé 34 demi-journées de formation en 2021. Ces formations portent essentiellement sur la gestion de proximité des biodéchets et sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces non ou semi-naturel (biodiversité en entreprise, gestion différenciée, zéro phyto, ...)

Même si certains publics sont peu représentés, FNE Loire poursuit ses efforts pour les sensibiliser afin d'atteindre son objectif de « sensibiliser tous les publics et à tous les âges de la vie ».



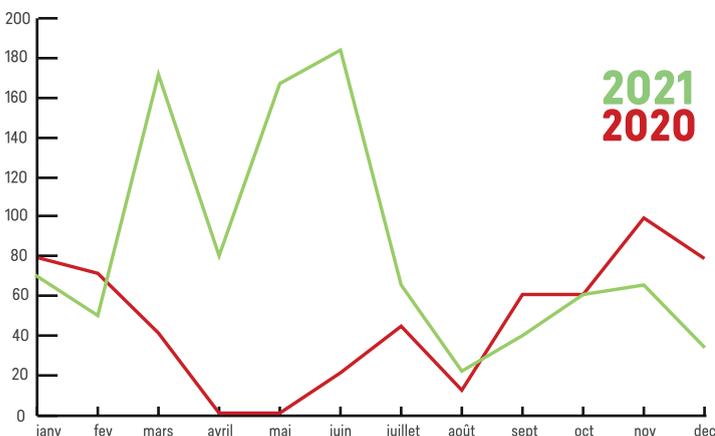
Animation FNE Loire



Répartition au cours de l'année

La saisonnalité de notre activité est redevenue comme les années antérieures à 2020, à savoir que **la période de mars à juin concentre plus de 60 % de nos interventions**. L'écart entre novembre et décembre 2020 et novembre et décembre 2021 s'explique par le fait qu'en 2020, nous avons rattrapé les interventions non réalisées au printemps 2020 du fait de la fermeture des écoles.

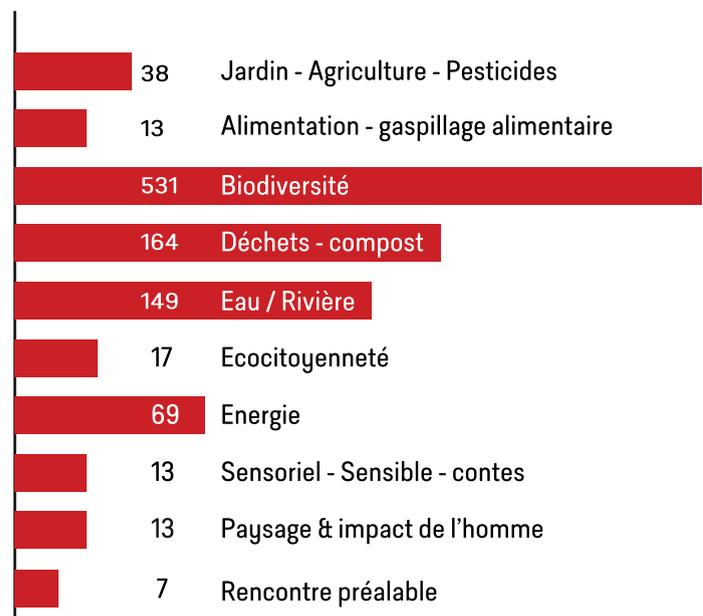
La baisse d'activité en avril, s'explique elle, par les vacances scolaires de printemps, quinzaine sur laquelle nous intervenons un peu moins, avec quand même 79 interventions.



Localisation des animations

48% de nos animations ont été réalisées à l'extérieur cette année ce qui est habituel. Notre pédagogie par et pour la nature implique que nos publics soient directement mis en contact avec leur environnement naturel lors d'une sortie de découverte de la nature ou une action en faveur de l'amélioration de la biodiversité.

Nos sites ont accueilli 26% des interventions que nous réalisons puisque **123 interventions** se sont déroulées à **l'Ecopole du Forez**, **117** sur la **Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire** et **23** à la **Maison de la Nature de St Etienne**.



1014
animations

129
heures de formations

78%
d'animations scolaires

90%
de satisfaction

20 223
Personnes sensibilisées, dont
18 755 enfants

Nos actions de formation :

En 2021, l'équipe de formateurs de FNE Loire a continué à mener des actions de formation. Ainsi, 419 stagiaires (adultes, professionnels, étudiants ...) ont pu suivre les 129 heures de formation dispensées dans divers domaines (gestion des biodéchets, développement durable, gestion différenciée, faune, biodiversité). En mai 2021, FNE Loire a obtenu la certification Qualiopi, qui garantit le respect et l'engagement de notre structure au Référentiel National de Qualité.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivré au titre de la catégorie suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Répartition thématique

La répartition des thématiques reste équilibrée par rapport aux années précédentes puisque les animations en lien avec **la découverte de la biodiversité** représente près de **52%** de notre activité. Il comprend de nombreux sous-thèmes comme la forêt, les corridors biologiques, le castor, les oiseaux de l'Ecopôle... Ce thème est la spécialité de FNE Loire qui s'appuie sur ses compétences en éducation à l'environnement mais également celles de gestionnaire d'espaces naturels. La **thématique des déchets et du compostage** représente cette année **16 %** et se place au second rang de nos thématiques juste avant la **thématique de l'eau, la rivière et les zones humides** qui totalise près de **15%** de nos interventions. Les éducateurs varient les approches lors des animations en mettant en place des activités scientifiques, ludiques, sensorielles, artistiques, sensibles ... Cette année, l'équipe de FNE Loire a réalisé **une trentaine de sessions de formation** notamment **sur la gestion différenciée, le zéro phyto, la prise en compte de la biodiversité et le compostage**.

POLLUTION LUMINEUSE

Les publics

Depuis 2010, la FRAPNA puis FNE Loire suivent les communes dans la gestion de leur éclairage public. Elles sont régulièrement contactées (au moins tous les 2 ans) et leurs réponses sont notées.

En Février 2021, rencontre avec élus et services techniques de la Fouillouse, en Septembre tenue du stand Transition Énergétique et Éclairage Public à Andrézieux-Bouthéon, en Octobre rencontre avec des élus de Maclas.

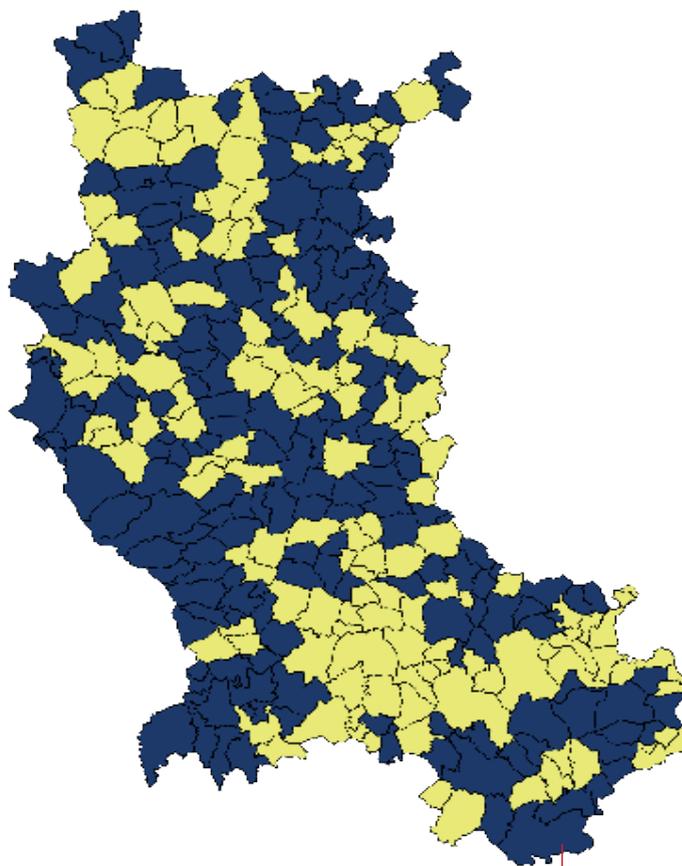
13 communes ont éteint tout ou majeure partie de leur éclairage publics en milieu de nuit en 2021. 201 éteignaient en fin d'année dans la Loire.

Suite à la remarque d'un élu qui ne veut pas éteindre : « certaines communes arrêtent l'extinction », toutes les communes qui éteignaient depuis plus d'un an en octobre ont été appelées, à notre connaissance aucun retour en arrière. A noter qu'il y avait eu la même remarque d'une autre commune en 2017, avec le même résultat, et cette municipalité éteint depuis Avril dernier.

Il est vrai que l'apparition des leds, à noter qu'il semble n'y avoir plus rien d'autre sur le marché, permet de fournir de l'éclairage à moindre prix, il faut quand même payer les candélabres et leur entretien. Pour FNE Loire, l'action d'éteindre dans les communes a un impact environnemental positif, et est une image de marque à faire prospérer.

201

communes éteignent leur éclairage public en milieu de nuit



Crédit : Richard BIO



Plus d'infos : fne-aura.org/loire/actions/#pollution-lumineuse

SUIVI DU CHOUCAS DES TOURS À MONTBRISON

Depuis plusieurs années, la ville de Montbrison reçoit des plaintes relatives à la présence de Choucas des tours à proximité immédiate des habitations (en particulier de salissures engendrées par les déjections des oiseaux sur la carrosserie des voitures et sur les terrasses des commerçants). La ville de Montbrison a donc sollicité FNE Loire afin qu'elle lui fournisse l'expertise technique nécessaire à la réalisation d'un projet expérimental visant à permettre une meilleure cohabitation entre les montbrisonnais et les choucas.

Suivi scientifique

L'état des lieux, réalisé de 2019 à 2021, a permis de recenser un nombre non négligeable de choucas en période hivernale (un millier d'individus en rassemblements crépusculaires dont 500 en dortoirs). Les suivis printaniers ont permis le recensement d'une population plus restreinte d'individus nicheurs (100 couples). Cette population est toutefois à « saturation », la quasi-totalité des cavités favorables à la nidification étant déjà utilisées. Ce constat signifie que la population nicheuse de choucas restera stable, mais permet également de statuer sur l'impossibilité d'effectuer des opérations d'effarouchement, faute de gîtes de substitution à proposer à l'espèce et faute d'absence de risque d'essaimage des individus (et donc de multiplication des foyers de conflits).

Analyse socio-environnementale et médiation

Cette enquête a eu pour but de mettre en lumière, de façon objective, les sources de conflits de cohabitation ainsi que le nombre (minoritaire) d'habitants réellement dérangés par les choucas. L'analyse des périodes de plaintes et des données scientifiques a également montré que le Choucas des tours n'était finalement pas la principale source de dérangement, mais qu'il s'agissait en réalité de l'Étourneau sansonnet dont les populations migratrices sont très importantes à Montbrison, mais limitées à la seule saison automnale.



Bilan et perspectives

À l'issue du projet, plusieurs préconisations à court terme ont été apportées à la commune : élagages ciblés, communication, renforcement des services de nettoyage, sensibilisation à la biodiversité « ordinaire », travail autour du stationnement en hyper-centre... D'autres actions à déployer à plus long terme ont également été proposées. Des supports de panneaux pédagogiques ont été installés dans un objectif de médiation auprès des usagers des secteurs sensibles. Un plan de gestion de l'arbre a également été produit et délivré à la commune des propositions d'adaptation de ses pratiques de gestion (périodes, zones et techniques d'élagage, diversification des essences...) de manière à ce qu'elles permettent une meilleure cohabitation entre la population et les choucas.

ÉTUDE DE LA STATION D'ASARINE PAR DRONE

FNE Loire réalise de nombreux inventaires naturalistes sur le département de la Loire, notamment dans le domaine de la flore. Outre les actions d'inventaire et de suivi qu'elle met en œuvre dans le cadre du plan de gestion de l'Ecozone du Forez, elle contribue à l'amélioration de la connaissance floristique locale en lien avec de nombreux partenaires publics ou privés.

L'association s'est donc naturellement inscrite comme partenaire légitime du Conseil départemental dans le cadre du Programme de préservation de la flore remarquable du département. Elle a pris en charge, depuis le début du programme en 2018, des suivis de plusieurs stations d'espèces et contribue à l'amélioration des connaissances sur les espèces cibles par la transmission régulière de ses données de terrain au Conservatoire Botanique National du Massif-Central.

En 2021, le programme d'action proposé comprenait la réalisation d'actions de suivi, de conservation et de sensibilisation en faveur de plusieurs espèces : Buplèvre de Gérard, Laîche à épis noirs, Lindernie des marais, Marsilée à quatre feuilles, Scirpe mucroné mais également Asarine couchée.



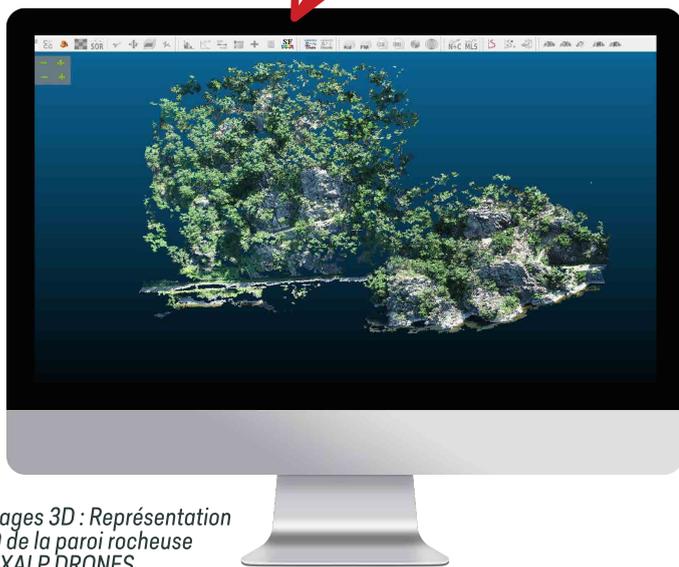
L'Asarine couchée est une espèce des rochers siliceux essentiellement montagnarde et subalpine mais qui se rencontre également à l'étage collinéen notamment dans la vallée de la Loire. La Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire, qui abrite une flore remarquable, dont des espèces méridionales, héberge la seule station ligérienne de ce mufler, en extrême limite septentrionale de son aire de répartition (photo *Asarina procumbens*). La station fait l'objet de suivis annuels par FNE Loire par le biais d'un comptage des pieds par observation directe aux jumelles avec escalade de certaines zones de la falaise. Il peut être complété certaines années par un suivi en kayak depuis la Loire en contrebas.

Asarina procumbens : Détail d'une fleur d'Asarine couchée (FNE Loire)

EN MAI 2021, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL, UN SUIVI PAR DRÔNE A ÉTÉ EXPÉRIMENTÉ SUR LA STATION D'ASARINE DEPUIS LA RIVE OPPOSÉE.

Deux techniques permettant d'obtenir des rendus différents ont été testées :

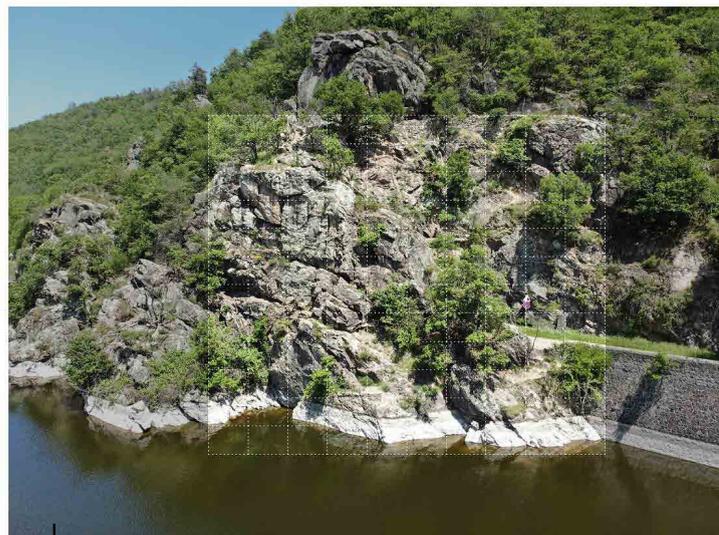
- La prise de photo par photogrammétrie et reconstitution 3D qui permet de reconstituer en 3D la totalité de la paroi rocheuse où se trouve la station d'Asarine couchée (photo Image 3D)
- L'inspection avec une caméra zoom, qui permet d'obtenir un plan large, qui est ensuite découpé en un quadrillage composé de photos zoomées de la paroi (photo exemple zoom et photo exemple plan large).



Images 3D : Représentation 3D de la paroi rocheuse © IXALP DRONES



Exemple zoom : Plan zoomé sur la falaise et observation d'un pied d'Asarine couchée (en rouge) © IXALP DRONES



Exemple plan large : Plan large sur la station d'Asarine couchée obtenu par drone © IXALP DRONES

L'analyse des photos zoomées de toute la paroi rocheuse permettra de comptabiliser les pieds d'Asarine couchée et d'étudier les potentialités de la reconstitution 3D. Ce travail sera mis en œuvre durant l'année 2022 puis comparé aux données obtenues par le suivi classique de 2021 afin de connaître les biais et les incertitudes de comptage de chacune des techniques de dénombrement.

En parallèle, une réflexion sera également menée pour un éventuel déploiement de la méthode sur d'autres stations du programme.

INVENTAIRE DE COLÉOPTÈRES DANS LES MONTS DU FOREZ

Le CEN Rhône-Alpes (Conservatoire d'Espaces Naturels) fait régulièrement appel aux compétences de FNE Loire dans le cadre des sites qu'il a en gestion (tourbières, pics basaltiques, etc.). En 2021, le CEN voulait connaître les Coléoptères présents dans deux milieux naturels patrimoniaux du Mont Semiol, situé sur la commune de Châtelneuf dans les Monts du Forez. Il s'agit des hêtraies et des vieilles pinèdes. FNE Loire a donc mis en place deux types de pièges dans chacun des milieux entre fin avril et début septembre.

Les pièges sont collectés tous les 2-3 semaines, puis triés et stockés en attente de détermination. L'association fait appel à Patrick Subit (Société des Sciences Naturelles Loire Forez) pour la détermination des espèces difficiles. Au total, et malgré une météorologie peu favorable en 2021, 126 espèces de Coléoptères ont été identifiées, dont 86 en hêtraie et 74 en pinède. Une majorité de ces insectes (environ 70%) est saproxylique, c'est à dire liée au bois mort et vieillissant. Ils peuvent se nourrir sur le bois mort, sur les champignons qui poussent sur les arbres ou être prédateurs de ces espèces.

Les travaux de recherches d'Hervé Brustel et de Thierry Noblecourt ont permis d'établir un diagnostic patrimonial basé sur les Coléoptères saproxyliques. Ces études ont permis de dresser un référentiel de 300 espèces bio-indicatrices de la valeur biologique des différents types de forêts présents en France (Brustel, 2004).

A partir de cette liste, FNE Loire a pu mettre en lumière la présence de 14 espèces bio-indicatrices, représentatives de ces milieux. Ces résultats sont intéressants et prouvent la qualité des milieux forestiers suivis : ces espèces font partie de plusieurs familles de Coléoptères, montrant qu'il existe une véritable chaîne alimentaire liée au vieillissement et au pourrissement des bois. Ces éléments doivent permettre au CEN de mettre en place une gestion adaptée de ces milieux notamment dans les parcelles exploitées. En dehors de celle-ci, une libre évolution est encouragée. Le développement de compétences dans les invertébrés (coléoptères, papillons de nuit, odonates, syrphes) a permis de travailler sur de nombreux projets dans le département et de faire avancer la connaissance sur des groupes souvent peu connus. En cela, FNE Loire participe pleinement à l'inventaire de la biodiversité du département ainsi qu'à la protection de ces espèces.

Pinède à Pins de boulange - M Villemagne FNE Loire



UN RÉSEAU DE MARES PRÉSERVÉES

France Nature Environnement mène de nombreuses actions en faveur de la préservation du réseau de mares. Toute protection commençant par une amélioration des connaissances, de nouvelles communes voient, chaque année, leurs mares et les amphibiens qu'elles abritent inventoriés dans le cadre de la campagne « Mare, Où es-tu ? » en partenariat avec le Conseil départemental. Ainsi, en 2021, Grammond et Chatelus ont bénéficié de cet inventaire, enrichissant la base de données de 49 mares. Malheureusement, la commune de Régnny, prévue initialement, n'a pas pu profiter totalement de ce travail en raison d'oppositions locales. Seules 24 mares sur les 112 repérées sur la photographie aérienne ont pu être inventoriées.

En 2021 a également finalisé une mise à jour de l'ensemble des données sur les mares de la métropole stéphanoise. L'objectif était d'avoir des informations récentes (moins de 5 ans) à intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ces points d'eau pourront être classés en élément à protéger dans le document d'urbanisme. Environ 1 000 mares ont ainsi été revisitées.

Après la connaissance, vient le temps des travaux. FNE Loire apporte un appui technique à l'ensemble des porteurs de projets du département qui le souhaitent. Les personnes désireuses de créer ou restaurer leur mare dans l'intention d'accueillir de la biodiversité peuvent être accompagnées. L'objectif est d'aménager le point d'eau de façon à favoriser la faune et la flore et de conserver une utilité anthropique (abreuvoir pour les animaux, arrosage, etc). Si les critères sont remplis, FNE Loire peut également aider le porteur à bénéficier d'une subvention départementale pour les travaux grâce au programme « Nature ordinaire ». Cette aide s'élève à 30 % du montant des travaux avec un plafond à 400 € /mare.

FNE Loire mène différentes actions de restauration du réseau de mares dans les Contrats Verts et Bleus ligériens (Pilat élargi, Loire Forez agglomération et Saint-Etienne Métropole). Grâce aux CVB, la restauration et la création de mares peuvent être entièrement financées dans les zones prioritaires. En 2021, grâce à FNE, 32 mares ont été aménagées sur Saint-Etienne Métropole, 4 mares dans le PNR du Pilat et 24 mares sur Loire Forez agglomération. Dans le Pilat, les travaux se poursuivront à l'automne 2022. Depuis le début des contrats Corridors, ce sont 220 mares qui ont bénéficié de ces outils. Ces actions sont financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne, via le Fonds de Développement Régional (FEDER). Cette année, la Loire a intégré le site Internet www.mares-libellules.fr. Ce dernier est un site d'enquête participative dédiées aux mares et aux libellules. Il permet à chacun de géolocaliser les mares de sa connaissance, d'y associer une photographie et de saisir des informations. Il est également possible d'inventorier les odonates présentes sur les mares grâce à ses compétences mais aussi grâce à une clé de détermination adaptée aux débutants et à l'aide des experts vérificateurs.

Afin de présenter ce nouvel outil, FNE Loire a convié les bénévoles le 1er décembre 2021 et les collectivités le 3 décembre à l'Ecopole. Ces matinées ont eu du succès avec respectivement 27 personnes et 11 structures participantes. Ce fut l'occasion également de présenter les enjeux sur ces habitats, les travaux nécessaires pour les entretenir et les modalités de créations.

Enfin FNE Loire réalise de nombreux suivis de mares et d'amphibiens dans le cadre d'études plus globales : suivi de mesures compensatoires, fonctionnalité des corridors contraints dans le Roannais, suivis naturalistes pour des carrières, Atlas de la Biodiversité Loire Forez, etc.



SUIVIS DE LA CORDULIE À CORPS FIN DANS LA LOIRE

La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) est une espèce d'odonates (libellules et demoiselles) protégée et extrêmement rare dans la Loire. Sa reproduction n'est actuellement connue que sur les Gorges de la Loire et le Lignon. Sous l'impulsion de FNE Loire et dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates, un projet a vu le jour sur les années 2020 et 2021 et a permis de mettre en lumière la plus importante population de Cordulie à corps fin avec plus d'une centaine d'exuvies récoltées sur d'anciennes gravières jouxtant le Lignon. Ces données dépassent de très loin les quelques exuvies ou individus observés jusqu'alors dans le département.



Oxygastra curtisii - Nathanaëlle BOYER

Une écologie particulière dans la Loire

Les résultats des suivis ont permis de statuer sur un fait assez singulier, bien que déjà observé ailleurs dans la région : *O. curtisii* semble, dans le département, privilégier les eaux stagnantes aux eaux courantes. Ce constat remet totalement en question la connaissance de l'espèce que nous avons jusqu'alors dans la Loire et devra permettre aux prochains suivis de se concentrer sur les anciennes gravières jusqu'alors peu prospectées, car supposées moins favorables pour l'espèce.

Un constat inquiétant dans les Gorges de la Loire

L'absence de données d'*O. curtisii* sur la Réserve Naturelle des Gorges de la Loire depuis 2018, malgré des prospections régulières, est particulièrement inquiétante. Elle incite à penser que l'espèce ait pu disparaître du secteur. Les suivis réalisés durant ces deux années de projet ont également permis de souligner l'absence de preuve de reproduction de *Sympetrum pedemontanum* depuis 2017 sur la RNR avec seulement 5 individus observés en deux ans de suivis. Même constat pour *Boyeria irene*, toujours présente et reproductrice sur le Lizeron, mais non revue sur l'Ondaine depuis cette même année 2017. Des constats inquiétants pour la bonne conservation de ces trois espèces patrimoniales.

Perspectives

Une réflexion a d'ores et déjà été initiée afin de poursuivre, dans les prochaines années, l'amélioration des connaissances et la mise en œuvre d'actions de préservation de l'espèce dans le cadre du Plan national d'actions en faveur des Odonates. Des recherches approfondies sur les causes de sa disparition dans les Gorges de la Loire devront également être réalisées afin de définir si un retour de l'espèce est éventuellement possible et d'exporter ces retours d'expérience aux autres populations ligériennes.

ÉTUDE DU SONNEUR À VENTRE JAUNE

Aussi appelé *bombina variegata*, le sonneur à ventre jaune est un crapaud de petite taille (entre 45 et 50 millimètres). Sa pupille est triangulaire ou cordiforme. Dorsalement, la peau est finement verruqueuse et de couleur uniformément marron beige. Sa face inférieure, très caractéristique, est de couleur jaune vif avec des taches gris-noir très variables. Les dessins ainsi obtenus par ses taches permettent d'obtenir une carte d'identité de chaque individu. Cette espèce pionnière évolue en faibles populations dans des petites zones humides, parfois de simples ornières. Il est aussi présent dans des mares, des tourbières de pente, des fossés de drainage ou encore dans des sites d'extractions bien exposés.

C'est un Amphibien avec un statut patrimonial important car il est strictement protégé à l'échelle nationale et est considéré comme « vulnérable » sur les Listes Rouges Nationale et Régionale des Vertébrés terrestres menacés. En France, sa répartition est continentale. Dans notre département, il devient rare suite à la disparition de ses milieux de prédilection ainsi qu'aux pollutions.



Sonneur à ventre jaune - Kévin-MARIE-LOUISE-HENRIETTE

Le Sonneur fait l'objet d'un suivi sur la carrière THOMAS SA à Saint Marcel-de-Félines (42) où il a été découvert en 2006. Depuis, des passages spécifiques ont été effectués aux périodes favorables pour inventorier l'espèce, entre avril et août. Chaque individu observé est capturé dans la mesure du possible. Les plastrons ventraux sont photographiés afin de différencier les individus grâce leurs taches. L'année passée, quatre nouveaux individus avaient été recensés, ce qui portait à 99 le nombre total d'individus comptabilisés depuis 2006. En 2021, il avait été conclu que le Sonneur se maintenait sur le site. Ses effectifs varient d'une année sur l'autre en fonction de plusieurs aléas hypothétiques : météorologique, croissance de population, disponibilité d'accueil des milieux... Globalement, une augmentation de la population a été enregistrée depuis le début des suivis.

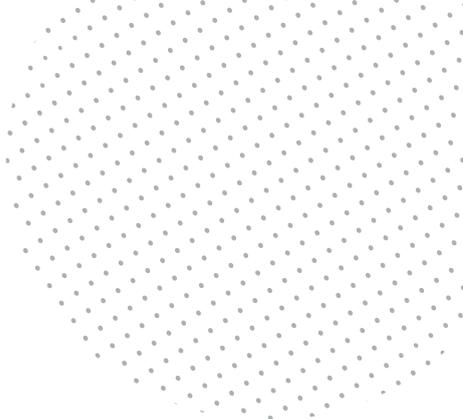


FNE Loire

De plus, l'espèce se reproduit régulièrement sur le site, montrant que les milieux aquatiques présents lui sont favorables. En 2022, le suivi en cours permettra de savoir si la population de notre petit crapaud s'est agrandie.



ÉCOPÔLE DU FOREZ



Non à la fermeture, oui à la rouverture

Après de longs mois de fermeture au grand public en raison de la crise sanitaire et ses conséquences financières, l'Écopôle a enfin pu rouvrir ses portes en juillet 2021.

Un appel aux dons auprès du grand public a permis au site de mettre en oeuvre de nouveaux aménagements afin de recevoir les visiteurs dans de nouvelles conditions de découverte de ce site exceptionnel.

Une somme de plus de 50 000€ a été collectée, objectif atteint ! Elle a permis de maintenir le site en état malgré son année de fermeture avec un travail :

- d'entretien des sentiers,
- de plantations,
- de modernisation des bâtiments vieillissants,
- de renouvellement du matériel dédié aux visiteurs comme le migrascope, le système de diffusion des vidéos, le changement de mobilier,
- de mise à jour des outils de communication,
- d'acquisition d'une longue vue Swarovski, unique en France,
- d'élaboration d'un projet de construction d'un nouvel observatoire.

C'est ainsi que le 24 juillet 2021, l'Écopôle du Forez rouvrait au public en lui proposant une visite des lieux avec une approche plus animée pour les familles.



Nouveautés 2021

Une contribution à la préservation des lieux est désormais demandée à chaque visiteur, avec un tarif réduit pour les enfants, les adhérents, les demandeurs d'emploi et les étudiants. Des entrées gratuites ont été offertes à nos généreux donateurs. Désormais, chaque explorateur de l'Ecopôle se voit prêter une paire de jumelles, une collation est offerte à chaque enfant et des animateurs déambulateurs créent une surprise le long des sentiers.

La visite de notre cible principale : les familles, se veut informative sur la biodiversité du lieu, mais également ludique pour que chacun en garde un souvenir et ait l'envie de revenir.

Après une période de haute saison avec une ouverture tous les jours durant les vacances scolaires et durant les week ends, mercredis et jours fériés, assurée par les salariés de FNE Loire, la basse saison a fait place à un accueil en période hivernal par des bénévoles.

L'offre touristique a été réduite au accès des bâtiments d'observation et des sentiers. Gratuité des entrées pour les adhérents et les enfants, et prix réduit pour les autres.

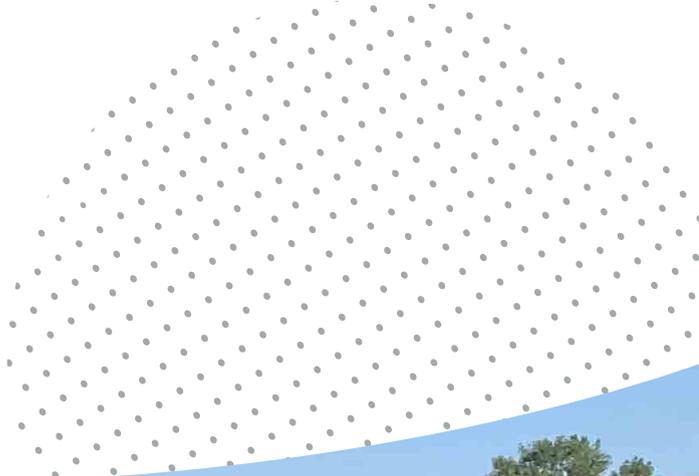


24/07/21

Date de réouverture

50 000€

récoltés grâce à l'appel au don





RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DE LA LOIRE

La maison de la Réserve, est un lieu pour tous les curieux de nature en général, et des gorges de la Loire en particulier ! Un personnel de FNE Loire spécialisé et passionné de la réserve naturelle vous accueille pour répondre à toutes vos questions. Une mise en scène à travers une exposition ludique vous permet d'appréhender toutes les richesses de ce site remarquable. De multiples activités sont proposées pour les enfants et les plus grands : randonnées commentées, conférences, expositions, sorties en goélettes, ...

L'accueil et l'animation

Sur la période de janvier à novembre 2021, la Maison de la Réserve (MRN) située à Condamine a été ouverte pendant 166 demi-journées. En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 et suite à l'arrêté préfectoral portant sur la fermeture des établissements recevant du public (ERP), la MRN a été fermée durant 5,5 mois. L'établissement n'a pu rouvrir qu'à partir du 19 mai 2021, la fréquentation touristique s'élève à 2 414 visiteurs au 30 novembre 2021. À noter, les mois de juillet avec 468 visiteurs pour 30 demi-journées, et le mois d'août avec 505 visiteurs pour 31 demi-journées.

Avec la réouverture de la Maison de la Réserve au public, un nouveau calendrier s'est dessiné pour dynamiser la fréquentation touristique. Ainsi, de mai à septembre, l'accueil du public s'est réalisé du lundi au dimanche, avec une amplitude horaire de 13h00 à 18h00, soit une heure de plus par demi-journée standard. Cet accueil étendu et dynamique a été apprécié de la part des visiteurs. Un accueil extérieur de type chalet a également été proposé de mai à septembre. Ce service supplémentaire sur la période estivale a été remarqué et bien accepté de la part des visiteurs, avec un gain en visibilité.

La programmation culturelle de 2021 a été marquée par la tenue d'expositions temporaires orientées sur le patrimoine naturel (la flore dans la Loire, les espaces naturels de la Loire, exposition photographique animale de Jean Gobert, camouflage et mimétisme animal...).





Les nouveautés

Depuis quelques années, la MRN propose à la vente des produits locaux issus de partenariats réalisés avec les producteurs du territoire favorisant ainsi les circuits courts et l'ancrage territorial. Un engagement a été pris afin de sélectionner des produits de qualité, locaux et dans la mesure du possible en Agriculture Biologique. Des nichoirs pour passereaux ont de nouveau été fabriqués et proposés à la vente. Un cadran solaire a également été réalisé par l'association "ChercheMidi42" et apposé à la façade Sud de la MRN.

Un carré potager a été créé afin de sensibiliser les visiteurs, et en particulier les plus petits, aux aromatiques, fruits et légumes du jardin.

Afin d'aider et d'accompagner les visiteurs sur les activités proches à partir de la Maison de la Réserve, un carnet de découverte a été réalisé portant sur une meilleure orientation du site, points d'intérêts et activités à découvrir à partir de la MRN.

Les outils pédagogiques

Comme chaque année, nous étoffons nos outils pédagogiques pour diversifier nos approches avec les élèves, approfondir certaines thématiques et illustrer les mode de vie des espèces de la réserve. Cette année, un outil pédagogique sur les invertébrés aquatiques a été créé sous la forme d'un mistigri. L'objectif est de faire découvrir aux élèves la forme larvaire et adulte des invertébrés aquatiques. Cet outils permet également d'en apprendre plus sur le mode de vie de ces espèces. Un dossier pédagogique maternelle a également été réalisé. Celui-ci contient une présentation de la Réserve naturelle et de l'information pour la mise en place d'un projet pédagogique sur le site avec 6 modules dont les thèmes sont les suivants : L'histoire d'une nature protégée / Curieuses petites bêtes / Il était une forêt / Nature des sens / Les habitants de la réserve / Au fil des saisons. Le dossier maternelle est en ligne sur le site de la réserve. Les enseignants ont la possibilité de télécharger les fiches au format PDF.

Animations grand public

Cette année, 180 personnes (124 adultes adultes et 56 enfants) ont participé aux sorties ou événements suivants :

- les sorties de découverte des gorges de la Loire en canoë ou en goélette, suivi d'une balade à pied sur la réserve (avec deux parcours : périmètre Nord et Sud de la réserve). Ces sorties sont effectuées en partenariat avec le CNSE (Club Nautique de Saint-Étienne)
- des après-midis à thème pour les enfants : découverte de la rivière, jeu de pistes pour découvrir la faune et la flore de la réserve
- des demi-journées de formations naturalistes : la botanique, les lépidoptères, l'avifaune.

Toutes les animations sont répertoriées sur le site www.loireenvert.fr

En raison des règles sanitaires en vigueur, certaines de nos animations ont du être adaptées : limite du nombre de participants à 5, réalisation des ateliers en extérieur autant que possible. D'autres animations n'ont pas pu être maintenues. Par exemple "La nuit de la Chouette". En effet, à cette période, le couvre-feu ne permettait pas de maintenir une animation en soirée.

137
animations réalisées



ZÉRO PESTICIDE

Depuis 2012, FNE Loire anime la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » auprès des communes du département de la Loire. L'accompagnement individuel, la mise en réseau des communes et les réunions collectives permettent aux communes de réduire voire de cesser l'utilisation de produits phytosanitaires dans leurs espaces publics.

La loi Labbé restreint l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités, mais ne l'interdit pas totalement dans les terrains de sports clos et les cimetières communaux. Publié le 2 juillet 2020, un projet d'arrêté propose d'étendre cette loi à ces espaces à compter de 2022.

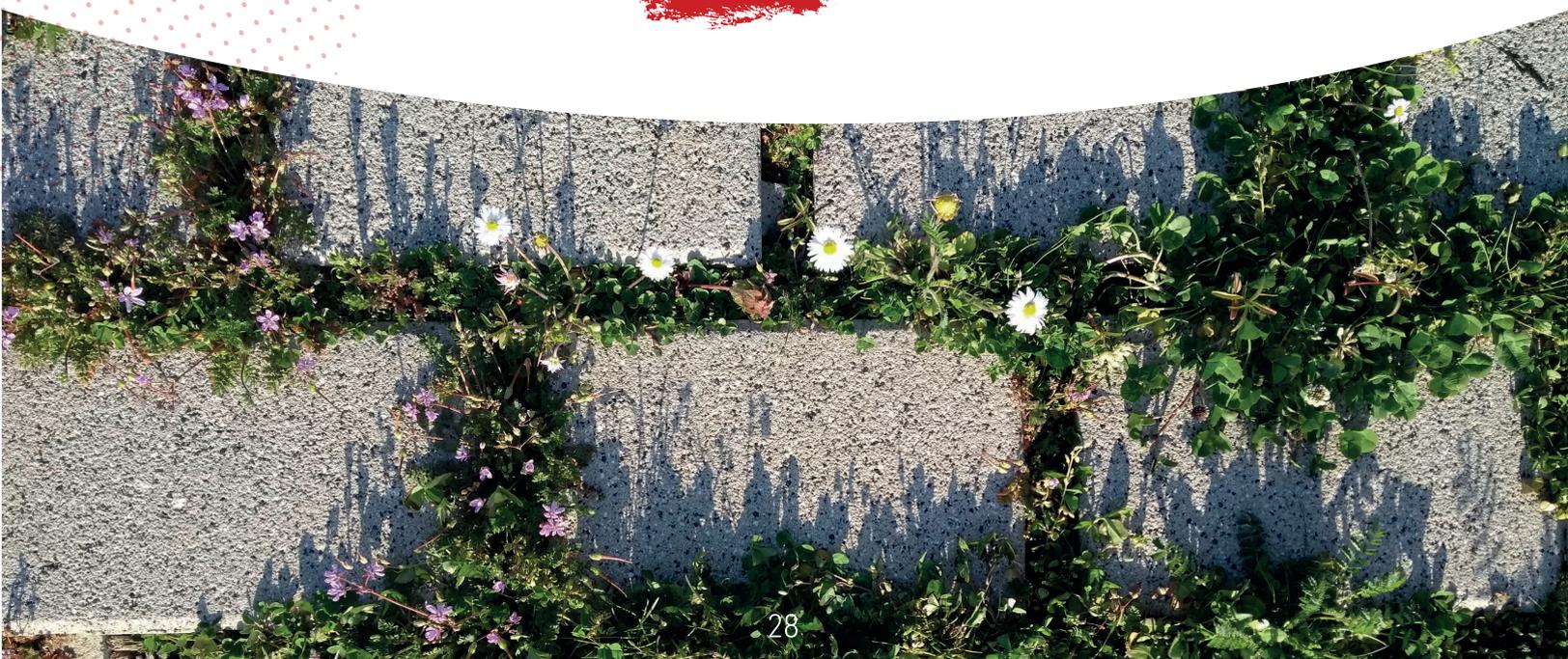
Face à ces échéances, les communes ont besoin d'être accompagnées pour trouver de nouvelles façons d'entretenir leurs espaces publics (matériel à utiliser, pérennisation du « zéro phyto » sans que les habitants y voient un manque d'entretien, etc.).

En 2021, afin de promouvoir le « zéro phyto » et inciter les communes à candidater au label « Commune sans pesticide », FNE Loire a réalisé un démarchage auprès des collectivités du département par l'intermédiaire d'un courrier d'information, sur la labellisation nationale « Terre saine », envoyé aux communes de la Loire. De plus, des audits communaux ont été réalisés auprès de 7 communes. Chacun a permis de prendre connaissance des difficultés rencontrées par la commune et des solutions mobilisées pour atteindre le « zéro phyto ». En fonction de l'avancement de la commune, FNE Loire a proposé des actions en faveur du « zéro phyto » ou une labellisation « Commune sans pesticide ».

Le contexte sanitaire difficile en 2020 et 2021 n'a cependant pas permis de mettre en œuvre l'Accompagnement collectif au « zéro phyto » dans la Loire qui devait se faire par le biais de réunions techniques à destination des collectivités.

31

**communes labellisées dans
la charte «Zéro pesticide»**





objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

En revanche, une lettre d'information « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est diffusée de façon semestrielle aux communes de la Loire afin de partager les dernières informations relatives aux pesticides. Le site web est consultable par les collectivités et les particuliers à l'adresse suivante : <https://zeropesticide.fneloire.fr/>.

Par ailleurs, afin de valoriser au mieux les communes au « zéro phyto », FNE Loire les accompagne à candidater au label national « Terre saine », porté par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Enfin, un webinaire a été organisé et animé par FNE Loire le 8 avril, permettant de faire un point sur l'extension de la loi Labbé aux cimetières et aux terrains sportifs communaux. Ce webinaire est disponible sur internet à l'adresse suivante : <https://www.dailymotion.com/video/x80pstk>

En fin d'année 2021, le département de la Loire compte 90 communes engagées dans la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » et 31 communes labellisées « Commune sans pesticide ». Il faut y ajouter 12 autres communes « zéro phyto », mais pas encore labellisées ou ne souhaitant pas l'être. Ainsi, le département de la Loire compte 43 communes « zéro phyto ».

Afin d'aller plus dans l'accompagnement des collectivités, plusieurs actions peuvent être désormais envisagées :

- Accompagner les communes au « zéro phyto » dans les cimetières et terrains de sports
- Accompagner les communes dans l'aménagement de leurs espaces verts en réfléchissant en amont à l'entretien.
- Valoriser la gestion différenciée dans les communes en appliquant le « bon entretien au bon endroit », les communes pourraient pérenniser le passage au « zéro phyto » et améliorer leur accueil de la biodiversité.





UNE VEILLE AXÉE SUR LA PRÉSERVATION DU BOCAGE

63

alertes

- 63 alertes ont été comptabilisées en 2021 dont 23 ont été résorbées ou partiellement résorbées. Le nombre d'alertes signalées a encore baissé en 2021 en raison certainement du contexte sanitaire persistant mais aussi d'une communication volontairement au ralenti sur ce dispositif en 2021.

47

dépôts sauvages

- 47 dépôts sauvages ont été à nouveau signalés sur notre plate-forme dont une vingtaine ont été retirés par les services municipaux des communes concernées.

L'année 2021 a été aussi le lancement officiel de notre campagne « sentinelles du bocage », campagne de mobilisation citoyenne visant à faire protéger les haies bocagères remarquables et à faire stopper les coupes et abattages intempestifs de ces milieux naturels si importants.

Une première journée de lancement officiel de cette campagne s'est déroulée fin 2020 à Bellegarde en Forez. Plusieurs outils de mobilisation ont été créés par la suite à l'usage des sentinelles afin d'inventorier les haies et signaler tout type de destruction de haie litigieuse. Une grille d'appréciation agro-écologique a notamment été co-construite avec la Mission Haie Auvergne Rhône Alpes, acteur incontournable sur cette thématique en Auvergne Rhône Alpes. Un petit guide des espèces animales et végétales vient accompagner cette grille de terrain afin de pouvoir mieux identifier les essences végétales et les espèces animales qui peuvent s'y nicher. Cette campagne à vocation régionale a été reproduite sur d'autres territoires, notamment l'Allier, le Puy de Dome, l'Ain et la Haute Loire. Des webinaires ont été organisés à l'échelle régionale pour mobiliser des sentinelles sur plusieurs territoires. Plusieurs sentinelles ont ainsi été identifiées et sont prêtes à s'investir.

2021

lancement officiel campagne « sentinelles du bocage »



Parallèlement, des questionnaires ont été envoyés aux communes de plusieurs départements afin de connaître leur approche et leurs démarches vis à vis des haies bocagères. Dans la Loire, nous n'avons à ce jour eu le retour que de deux communes. Nous prévoyons par conséquent en 2022 de contacter les communes les plus concernées par cet habitat afin de leur faire découvrir cette initiative. Nous espérons pouvoir engager des démarches concrètes avec les communes concernées en fin d'année 2022.

VERS UN 3^{ÈME} CYCLE POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT DES EAUX!

Du 1er Mars au 1er Septembre 2021, le comité de bassin Loire-Bretagne a consulté les assemblées et le public sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne 2022-2027 pour progresser dans la reconquête d'un bon état des eaux et des milieux aquatiques.

L'association France Nature Environnement (FNE) Loire a été désignée en 2021 comme acteur local par l'agence de l'eau Loire Bretagne pour relayer la consultation sur son territoire et ses départements limitrophes du bassin Allier Loire Amont, avec le soutien et le relais d'autres associations de protection de l'environnement du mouvement de FNE : FNE Haute-Loire (FNE 43), Fédération Rhône-Alpes de protection de la Nature (FRAPNA) Ardèche, FNE Puy-de-Dôme (FNE 63), FNE Allier (FNE 03) et Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE).

Son objectif : sensibiliser et informer le grand public sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et assurer une participation effective du grand public à la consultation.

Un peu plus de 3500 avis ont été exprimés sur la gestion de l'eau et des inondations par les acteurs et le public sur le bassin Loire-Bretagne. FNE Loire a recueilli au total sur l'ensemble de son territoire d'action (Loire, Haute-Loire, Ardèche, Allier, Puy-de-Dôme) 151 contributions directes (papier ou directement sur le site de la consultation) sans compter l'ensemble des questionnaires distribués sur les différents stands, les contributions dématérialisées qu'elle a suscitées par l'envoi de courriers, mails, distribution de flyers, organisation d'événements, points d'information.

D'une manière générale, le questionnaire a révélé des difficultés de compréhension des questions posées par l'agence de l'eau. Par ailleurs, certains ne se sentaient pas ou peu intéressés par la thématique de l'eau et ne comprenaient pas nécessairement l'intérêt d'une telle consultation. La majorité des personnes interrogées a estimé que les informations accompagnées du questionnaire étaient trop denses et les réponses trop fermées.

L'accompagnement individuel du public s'est montré indispensable pour leur permettre de formuler leur avis. Les personnes qui désiraient compléter le questionnaire seules se sont rapidement rendues compte que ce n'était pas si aisé et qu'il fallait prendre un certain temps pour s'approprier toutes les informations. L'accompagnement individuel a permis de renseigner plus précisément le public sur les enjeux et objectifs du SDAGE, lui donner des pistes de réflexion et l'aider à la compréhension des questions.

Les consultations précédentes mettaient en avant le manque de sensibilisation à la politique de l'eau et à la préservation de cette ressource. De par ses interventions et son site internet dédié à la consultation sur l'eau, FNE Loire avait pour but de pallier ces insuffisances.

De manière générale, de nombreuses personnes ont souligné un réel manque de communication au sujet de la politique de l'eau en France. Les relais locaux, telles que les associations locales de protection de l'environnement, jouent donc un rôle clé dans le cadre de ces consultations.



COMMUNICATION

NOS SITES WEB

Site institutionnel

11 179 pages vues par 3 221 personnes

fne-aura.org/loire

Loire en vert

27 818 pages vues par 8 014 personnes

loireenvert.fr

Écopôle du Forez

28 240 pages vues par 10 146 personnes

ecopoleduforez.fr

zeropesticide.fneloire.fr

1 835 pages vues par 501 personnes

www.zeropesticide.fneloire.fr

Écocitoyens

4 981 pages vues par 1 661 personnes

www.ecocitoyens.org

SOS Nature Environnement

3 862 pages vues par 2 264 personnes

sos-natureenvironnement.fr

À RETENIR !

25 807

visiteurs sur nos sites web

NOS PUBLICATIONS

Nature Loire

- La newsletter envoyée tous les deux mois renvoie vers des articles du site web institutionnel.
- Adressée à 4 463 personnes

Loire en vert

- La newsletter est envoyée tous les quinze jours.
- Adressée à 4 463 personnes

Autres publications

- Plaquette de présentation de FNE Loire : 500 exemplaires
- Rapport d'activité 2021 : 100 exemplaires
- Calendrier Loire en Vert : 3 000 exemplaires
- 3 lettres Inf'eau Allier-Loire Amont adressées à 464 personnes
- 2 lettres Objectif Zéro Phyto, adressées à 328 personnes
- Lettre Natura 2000, adressée à 5 000 personnes
- Lettre La plume de l'Écozone, adressée à 5 000 personnes
- Livret L'eau vous consulte dans le cadre de la consultation sur l'eau
- Livret L'animation nature avec FNE Loire à télécharger sur : www.fne-aura.org/loire/actions > Rubrique Éducation à l'environnement
- Projet éducatif à télécharger sur : www.fne-aura.org/uploads/2019/12/projet-educatif-fne-loire.pdf
- 3 fiches de préconisation pour le Contrat Vert et Bleu Roannais. Diffusion pdf à destination des techniciens et élus des structures partenaires du CVB et des communes concernées.
- Programme Uniformation sur les formations dispensées par FNE Loire à télécharger sur : www.fne-aura.org/loire/actions > Rubrique « Formation »

Réseaux sociaux

- Facebook FNE Loire 5 244 followers au total
- Instagram @fneloire 824 followers au total
- Twitter @fneloire 1 729 followers au total

NOS PARTENAIRES

En nouant des partenariats avec des établissements publics, des entreprises privées, et des fondations, FNE Loire entretient un dialogue environnemental permanent avec les différents acteurs du territoire. FNE Loire contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques et travaille au quotidien pour une meilleure prise en compte de la vision de la société civile.

L'Union européenne

Nous intervenons dans le cadre des Contrats Corridors de Saint-Etienne Métropole, de Loire Forez Agglomération et de Roannais Agglomération. Cette action a pour vocation d'identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques du territoire.

Le volet animation du Document d'objectifs Natura 2000 de l'Écozone du Forez et le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire reçoivent le soutien de l'Europe.

Les établissements publics

Agence de l'Eau Loire-Bretagne soutient de nombreuses actions comme Sentinelles de la Nature ou le réseau Eau. Elle contribue notamment à la restauration de milieux dégradés sur le site de l'Écopôle du Forez et aux suivis scientifiques sur la RNR des Gorges de la Loire. Elle finance également des actions pédagogiques de découverte des milieux aquatiques.

Notre collaboration avec l'**Office National des Forêts** se poursuit pour renforcer la prise en compte de la biodiversité sur la RNR des Gorges de la Loire.

Le **Conservatoire botanique national du Massif central** accompagne la RNR des Gorges de la Loire dans le cadre des suivis scientifiques.

Institutions et collectivités

Le **Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes** est partie prenante de la RNR des Gorges de la Loire.

Le **Conseil départemental de la Loire** soutient les projets et les campagnes « Zéro Pesticide dans nos villes et villages », « Mare, où es-tu ? », ainsi que les sites naturels comme la RNR des Gorges de la Loire et l'Écopôle du Forez. La gestion différenciée des bords de routes fait également l'objet d'une collaboration dynamique ainsi que de la mise en œuvre de mesures compensatoires.

Saint-Etienne Métropole conforte l'éducation à l'environnement, la réduction des phytosanitaires, la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, l'extinction de l'éclairage public et la médiation environnementale.

Saint-Etienne Métropole s'investit dans la médiation faune sauvage. Elle soutient aussi l'animation de la RNR des Gorges de la Loire.

La **Ville de Saint-Etienne** est partie prenante de la RNR des Gorges de la Loire, de la campagne « Zéro Pesticide dans nos villes et villages ». Elle soutient la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, les propositions d'adaptation aux changements climatiques, la démarche école écocitoyenne et la Maison de la Nature de la Cotonne-Montferré et animations pour les écoles.

La **Communauté de Communes de Feurs-Est** permet aux habitants de son territoire de visiter gratuitement l'Écopôle du Forez.

Entreprises et fondations

Production, transport, distribution : les activités du secteur privé ont des impacts directs sur l'environnement. Ces acteurs économiques ont un rôle à jouer dans la transition écologique.

Le **Crédit Agricole Loire Haute-Loire** a renouvelé son soutien pour la publication de Loire en Vert, le guide des sorties nature dans le département.

CEMEX est partenaire de l'Écopôle du Forez et de la Fête du Saule. Nos équipes accompagnent **Vinci Autoroutes** en vue du suivi et de l'entretien des mares compensatoires.

Le **SIEL** (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire) est notre partenaire sur la pollution lumineuse et soutient l'éducation à l'environnement.

Services micros, 2IT Solutions et les **Transports Just** sont nos partenaires techniques dans le cadre d'une action de mécénat en nature.

Partenariat média

TL7 et France 3

Le Progrès

France Bleu Saint-Etienne

Radio Loire FM et RCF

Partenariat associatif

Au-delà de la collaboration avec ses associations fédérées, FNE Loire travaille au quotidien avec d'autres associations partenaires.

ASSE Coeur-Vert a de nouveau accompagné Loire en Vert et son lancement.

Fédération des Associations des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire, les Jardins de Volpette sont les partenaires privilégiés pour réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins.

FNE Loire et la **LPO Loire** proposent des balades commentées et des suivis scientifiques à l'Écopôle du Forez et la RNR des Gorges de la Loire.

Réserve Naturelle de France accompagne la RNR des Gorges de la Loire pour le bon déroulement du plan de gestion.

Plusieurs associations naturalistes ont participé aux suivis scientifiques de la RNR des Gorges de la Loire : **Antarea, Arthropologia, la Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny et le Groupe Sympetrum**.

Autres partenaires

Avec l'association **La Bulle Verte**, nous poursuivons notre réflexion sur les impacts environnementaux liés aux pesticides et effectuons des ateliers d'éducation à l'environnement auprès des écoles ainsi que des journées techniques pour les collectivités.

Le partenariat avec l'**Université Jean Monnet** se pérennise autour des soirées Santé-Environnement.

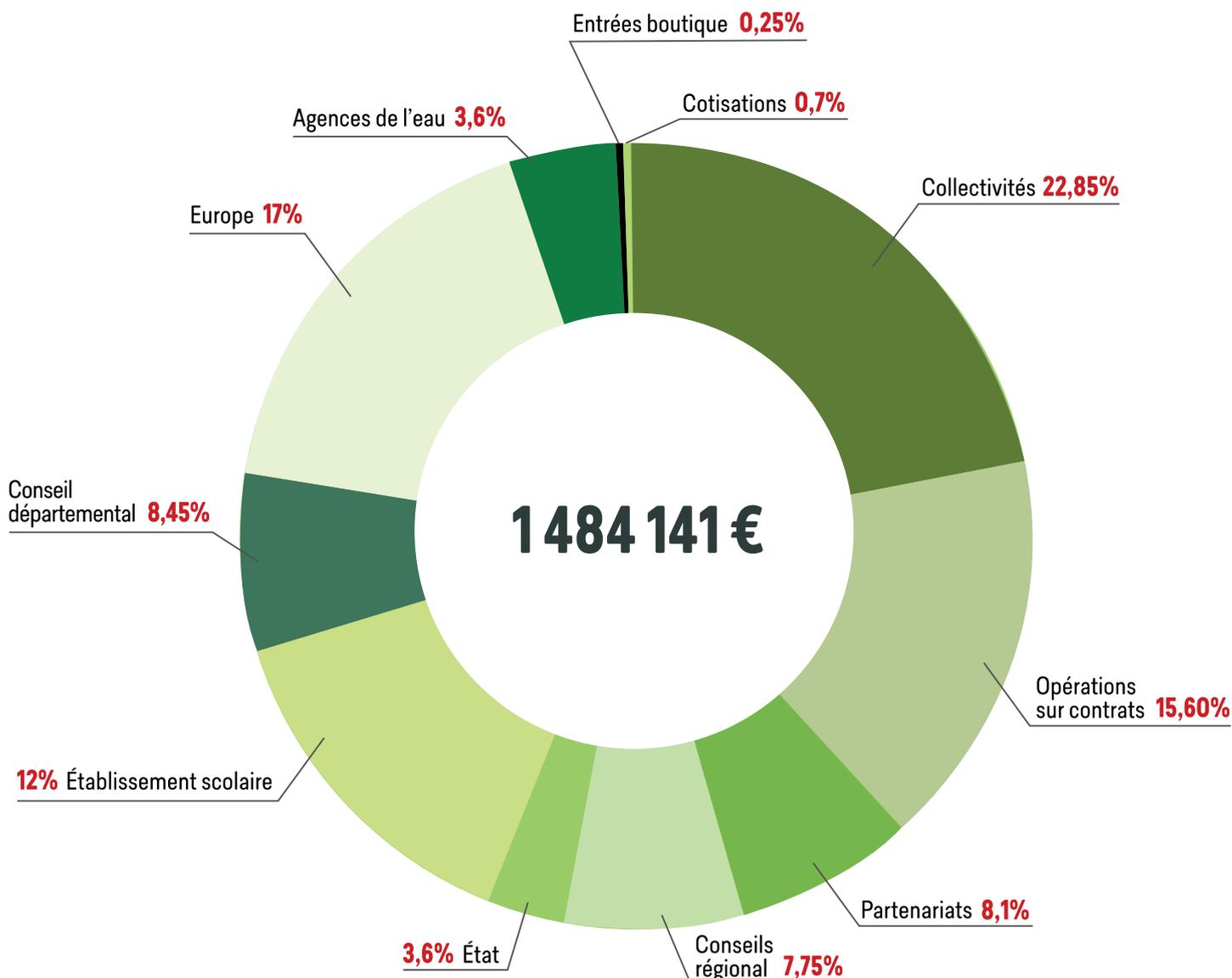
NOS FINANCES

NOS RESSOURCES EN 2021

L'exercice 2021 se clôture avec un résultat à l'équilibre malgré les difficultés engendrées par la pandémie depuis 2 ans. La variation du niveau des cotisations / dons 2021 révèle la réussite de l'appel au don Ecopôle pour plus de 50K euros totalement réinvestis dans le projet de réouverture du site. Nous constatons une reprise d'activité en comparaison avec 2020 et une augmentation des partenariats de 41%. L'activité Éducation a pu fonctionner normalement ainsi que celle du pôle conservation. Nous notons une baisse du volume des amortissements de 38%. En effet l'ensemble des équipements Ecopôle finissent par être complètement amortis après 25 ans.

On note donc une hausse de 40% des produits d'exploitation. Nous avons décidé de ne plus valoriser le stock des livres Ecopôle datant de plus de 5 ans ce qui constitue une charge pour l'exercice de plus de 5 keuros.

Nous avons indiqué plus haut une reprise des partenariats et par conséquent nous avons aussi une hausse des charges externes puisque FNE ne réalise pas tous les projets. Par exemple, dans le cadre des dons pour l'Ecopôle, nous avons renouvelé pour plus de 60K euros de matériel. La variation des impôts est due à l'augmentation de la base de calcul de la taxe sur les salaires, en 2021 nous avons moins de personnel car en activité partielle. L'augmentation de la masse salariale n'est pas réelle c'est une reprise d'activité sans recrutement nouveau. Ainsi, le résultat d'exploitation passe de - 139k euros en 2020 à -17k euros en 2021. La situation est maîtrisée mais reste fragile. Nous poursuivons nos efforts de réorganisation et de gestion des charges dans un contexte instable !



Bilan comptable

Bilan actif	Net en k€ au 31/12/21	Net en k€ au 31/12/20	Bilan passif	Net en k€ au 31/12/21	Net en k€ au 31/12/20
Immobilisations corporelles et incorporelles	734 189	650 962	Fonds associatifs et réserves	1 378 265	1 549 162
Immobilisations financières	1 931	1 922	Résultat net de l'exercice	-245	-132 022
Actif immobilisé	652 884	652 884	Fonds associatifs	1 507 906	1 417 140
Stocks	0	5 295	Provisions et fonds dédiés	37 586	32 244
Créances	1 817 267	1 237 480	Acomptes	-	16 088
Valeurs mobilières et disponibilités	278 641	491 656	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	375 994	265 146
Charges constatées d'avance	2 685	1 653	Emprunts	64 453	18 863
Actif circulant	2 098 592	1 736 084	Produits constatés d'avance	848 774	639 566
Total de l'actif	2 834 712	2 388 968	Total du passif	2 834 712	2 388 968

Compte de résultat

	31/12/21	31/12/20
Ventes de marchandises	3 673	2 231
Production vendue de biens et services	1 242 439	878 013
Subventions d'exploitation	96 587	87 273
Reprises et transferts de charges	26 609	43 434
Cotisations et autres produits	96 870	31 843
Produits d'exploitation	1 466 178	1 042 794
Achats de marchandises	3 716	3 968
Variation de stock	5 295	1 155
Autres achats et charges externes	442 813	290 474
Impôts et taxes	49 117	42 152
Charges de personnel	919 960	766 354
Amortissements et provisions	54 564	67 208
Autres charges	8 676	11 288
Charges d'exploitation	1 484 141	1 182 599
Résultat d'exploitation	-17 963	-139 805
Produits financiers	223	1 362
Charges financières	96	123
Résultat financier	127	1 239
Résultat courant	-17 837	138 565
Produits exceptionnels	18 292	15 412
Charges exceptionnelles	700	8 869
Résultat exceptionnel	17 592	6 543
Excédents ou déficits	-245	-132 022

NOS ASSOCIATIONS



Accueil Paysan Loire

4 bis rue Philibert Mottin
42110 Feurs
loire@accueil-paysan.com
www.accueil-paysan.com

Association Défense Santé Environnement

Maison de la Commune
24 rue Camille Partiat
42110 Feurs
adse.forez@orange.fr

Association Roannaise de Protection de la Nature

28 bis rue du Mayollet
42300 Roanne
04 77 78 04 20
arproannais@gmail.com
www.arpn.fr

Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Gumières

10 chemin de la Font
Le Besset
42560 Gumières
contact@appe-asso.net
appe-asso.net

Association Stéphanoise d'Astronomie M42

11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
asam42.fr

Bien Vivre à Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier

Mairie
42220 Saint-Julien-Molin-Molette
bienvivre.pilat@free.fr

Club de Pêche Sportive Forez-Velay

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 34 02 91
contact@cpsfv.org
www.cpsfv.org

Club Protégeons la Nature Le Colibri

104 Place Louis Gay
42520 Maclas
04 77 87 64 88
lecolibri@cpnlecolibri.fr
www.cpnlecolibri.fr

Comité départemental de la Randonnée Pédestre

22, rue Balaÿ
42000 Saint-Etienne
04 77 43 5917
loire@ffrandonnee.fr
www.ffrando-loire.fr

Lerpt Environnement

La Vigne
42530 Saint-Genest-Lerpt
www.lerpt-environnement.org

Liane

Maison des Associations
15 bd Etienne Perronnet
42140 Chazelles-sur-Lyon
lianechaz@free.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 90
loire@lpo.fr
www.loire.lpo.fr

Lis Martagon

280 Chemin du Tout
42560 Boisset-Saint-Priest
04 77 76 33 70

Madeleine Environnement

Espace Bel-Air
42370 Saint-Haon-le-Châtel
04 77 62 11 19
madeleinenvironnement@yahoo.fr
www.madeleine-environnement.fr

Ocivélo

38 rue d'Arcole
42000 Saint-Étienne
04 77 21 18 29
contact@ocivelo.fr
ocivelo.fr

Protégeons Taillard

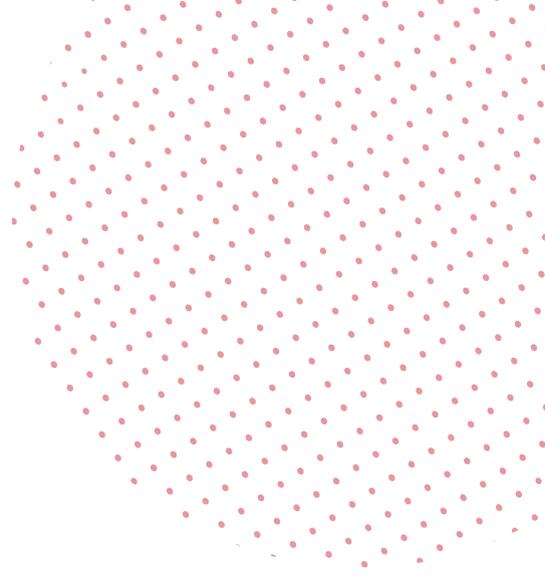
25 chemin des roseaux
Les Mazeaux
43220 Riotord
09 62 58 36 19
protegeons.taillard@orange.fr
protegeons-taillard.fr

Société de Sciences Naturelles Loire-Forez

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60
ssnlf.free.fr

Vélo en Forez

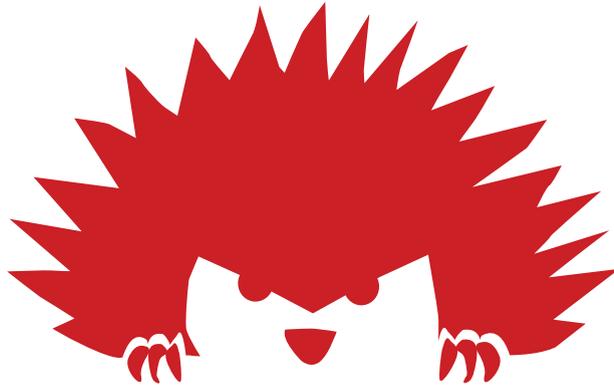
Espace social
97 rue Pierre Frénéat



NOTE:







**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

LOIRE

France Nature Environnement Loire

Maison de la Nature - 11 rue René Cassin - 42100 Saint-Étienne

www.fne-aura.org/loire

loire@fne-aura.org

04 77 41 46 60